



DES TRADUCTIONS DE LATIN EN FRANÇOYS AU TRESOR DES JOYEUSES INVENTIONS : SOURCES LATINES ET INVENTIONS FRANÇAISES

Carole PRIMOT (Université de Rennes 1)

Cet article présente une exploitation de l'édition numérique du *Trésor des joyeuses inventions*¹. Cet ensemble de quatre anthologies poétiques, publiées sous le même titre – à quelques variantes près – par des éditeurs différents entre 1554 et 1599, se caractérise par la circulation des pièces qui les composent : ajouts, suppressions, déplacements ou réécritures des poèmes entraînent au gré des éditions successives une reconfiguration du recueil collectif. Les choix éditoriaux faits par l'équipe *Joyeuses Inventions* visent précisément à mettre en valeur ces processus de transformation, ainsi qu'à suivre le trajet des pièces poétiques au sein du corpus de ces quatre anthologies distinctes considérées comme un tout². En particulier, l'édition numérique donne accès au dossier génétique de chaque poème, fournissant ainsi une vue d'ensemble des différentes versions d'une même pièce³.

Il s'agit donc d'exploiter pour la première fois cette édition numérique afin d'étudier un cas particulier de circulation des pièces dans le corpus. Je me suis intéressée à l'intégration des pièces d'un recueil collectif, les *Traductions de latin en françoys*⁴, au sein du corpus du *Trésor*. J'ai considéré en particulier le devenir des pièces traduites du latin, avec la question suivante : comment la circulation des poèmes au sein de ce corpus affecte-t-elle leur nature de traduction ? Dans le passage aux différentes éditions du *Trésor des joyeuses inventions*, ces pièces sont-elles encore présentées comme traduites ? Comment sont-elles lues au fil des éditions ?

LES TRADUCTIONS DE LATIN EN FRANÇOYS (1550 ET 1554) : UN PROTO-TRESOR

Les *Traductions* sont un recueil collectif publié pour la première fois en 1550 par Estienne Groulleau, par ailleurs éditeur du *Trésor* de 1554. Dans l'édition de 1550, le florilège compte 150 pièces, dont un grand nombre de poèmes inédits, notamment de Marot, auteur le plus représenté avec 40 pièces et une section qui lui est intégralement dédiée. Précisément, selon Michel Simonin qui a consacré un article important aux *Traductions*, la publication de ce recueil se comprend en lien avec la « frénésie éditoriale [...] qui s'empare de la librairie au

¹ *Le Trésor des joyeuses inventions du parangon de poésies*, édition numérique sous la dir. d'Anne Réach-Ngô <<http://eman-archives.org/joyeuses-inventions/>>.

² Nous désignons désormais l'ensemble des quatre recueils par l'expression « corpus du Trésor ».

³ Pour une présentation détaillée de l'édition numérique des *Trésors des joyeuses inventions*, voir dans le présent volume la contribution de l'équipe éditoriale *Joyeuses Inventions*, « Le projet *Joyeuses Inventions* : circuler dans le réseau des recueils collectifs de poésies joyeuses du XVI^e siècle, une entrée par la porte du *Trésor* », *Cornucopia* » Site de recherche universitaire consacré au XVI^e siècle » Magda Campanini, Marine Parra, Carole Primot, Anne Réach-Ngô, Côme Sagnol, Miriam Speyer, Sylvie Vervent-Giraud et Richard Walter – *Le projet Joyeuses Inventions : circuler dans le réseau des recueils collectifs de poésies récréatives du XVI^e siècle, une entrée par la porte du Trésor (cornucopia16.com)*.

⁴ *Traductions de latin en françoys, imitations, et inventions nouvelles, tant de Clément Marot, que d'autres des plus excellens Poètes de ce temps*, Paris, Groulleau, 1550 et 1554. Nous abrégons désormais ce titre en *Traductions*.



lendemain de la mort de Marot », et qui va de pair avec la chasse aux inédits⁵. Il relève également que la compilation est éditée avec soin et dans un format in-8, relativement inhabituel pour ce type d'ouvrage – toutes les éditions ultérieures sont au format in-16, de même d'ailleurs que les quatre *Trésors*, édités aux formats in-16 et in-12. Une veine érotique et grivoise parcourt le recueil, qui contient des épigrammes, des épitaphes, des complaints, des élégies et des ballades. Parmi les auteurs, outre Marot, citons Melin de Saint-Gelais, Eustorg de Beaulieu, Nicolas Bargedé ou encore Anthoine Boileau.

Les *Traductions* sont un succès de librairie et connaissent plusieurs rééditions : dès 1551 par Groulleau lui-même, puis en 1553 à Rouen, par Pierre Cornier. Enfin, en 1554, soit la même année que le premier *Trésor*, Groulleau en donne une édition augmentée, qui ajoute 18 pièces, dont quelques inédits de Marc-Antoine Muret. Le recueil est par ailleurs très largement repris, voire pillé, par le *Parangon des joyeuses inventions de poésie*, publié à Rouen par les frères Du Gort en 1554⁶.

Les *Traductions* occupent une place tout à fait singulière par rapport au corpus du *Trésor* : la quasi-totalité des pièces présentes dans cette compilation se retrouvent dans ce corpus au point que l'on peut parler, à propos des *Traductions*, de « proto-Trésor », même si les enjeux des recueils, ainsi que leur public, ne sont pas identiques. Ainsi, 155 des 168 pièces que compte l'édition des *Traductions* de 1554 se retrouvent dans le corpus du *Trésor*. Plus précisément, 142 des 146 pièces du *Trésor* de l'édition Groulleau proviennent des *Traductions* ; 137 des 160 pièces de l'édition Denise (c. 1556) ; 108 des 183 pièces de l'édition Bonfons (c. 1568) ; et 32 des 182 pièces de l'édition Le Cousturier (1599). Ces chiffres appellent deux remarques : d'abord, on constate que le premier *Trésor* est une redite des *Traductions*. Les deux œuvres ont un contenu identique, à quatre pièces près, et ce d'autant plus que les séquences de poèmes sont, elles aussi, similaires, sauf déplacement ponctuel de quelques pièces. Ensuite, on note une forme de déperdition temporelle : la base que constituaient les *Traductions* s'effrite au fil du temps et des éditions successives. Il y a même un effondrement des pièces reprises dans la dernière édition de 1599 ; de fait, Abraham Le Cousturier puise à de nouvelles sources, ce qui a pour conséquence un affaiblissement du fonds « historique » du *Trésor*.

LES PIÈCES TRADUITES DU LATIN DANS LE RECUEIL DES *TRADUCTIONS*

Si la typographie de la page de titre de l'ouvrage met bien à l'honneur les pièces traduites – le terme « traductions », en majuscules, occupe toute la largeur de la page dans l'édition de 1550 – le recueil n'est pourtant pas exclusivement composé de traductions. Relisons le titre complet : « Traductions de latin en françoys, imitations, et inventions nouvelles, tant de Clément Marot, que d'autres des plus excellens Poëtes de ce temps ». Le caractère composite de l'œuvre se trouve annoncé, et il est rappelé dans les titres de sections qui structurent le recueil : la première séquence suivant celle consacrée à Marot est ainsi intitulée « Autres Epigrammes de plusieurs aucteurs tant de leur inventions [sic] que pris du Latin »⁷, et elle est elle-même suivie par d'« Autres Epigrammes et Epitaphes tous pris quasi du Latin »⁸. Ces titres soulignent donc le mélange : à côté des traductions et des imitations, il y a bien des « inventions nouvelles », et pas seulement de manière ponctuelle. En effet, sur les 168 pièces que compte le recueil en 1554, seules 58 sont explicitement désignées comme des pièces

⁵ Michel Simonin, « De Marot à Ronsard : les *Traductions de latin en Françoys* (1550 et 1554) », dans G. Defaux et M. Simonin (dir.), *Clément Marot, « Prince des poètes françoys » (1496-1956)*, Paris, Garnier, 1997, p. 759-782. La citation se trouve p. 760.

⁶ *Le Paragon [sic] des joyeuses inventions de plusieurs Poëtes de nostre temps*, Rouen, Robert et Jean Du Gort, 1554. Sur les 167 pièces de ce recueil, 141 proviennent des *Traductions*.

⁷ *Traductions*, op. cit., 1554, B4r.

⁸ *Ibid.*, Div.



traduites, les autres pièces étant soit des traductions non signalées, soit des pièces directement composées en français. Pourquoi, alors, avoir choisi d'intituler le recueil *Traductions de latin en françoys* ? Il y a dans ce geste éditorial une stratégie commerciale : vers le milieu du siècle, la traduction bénéficie d'un intérêt très fort, au point qu'on a coutume de dire que les années 1540-1560 en sont une sorte d'âge d'or. Cette affirmation est sans doute à nuancer, mais il est certain que la traduction constitue alors un marché florissant.

Quelles sont les sources traduites ? Le recueil de Groulleau puise à un fonds latin et néo-latin riche et varié. Mentionnons, parmi les sources antiques, Martial, Catulle, Ovide notamment, et pour les sources néo-latines, Jean Second, Salmon Macrin, Hercule Strozza, Fauste Andrelin, Thomas More, Campanus. Par ailleurs, deux épitaphes sont données comme traduites du grec – elles seront parmi les rares pièces non reprises dans le corpus du *Trésor*. Il n'est cependant pas toujours aisé de savoir quelle est la source des poèmes, car les pièces traduites ne sont pas nécessairement signalées comme telles. Lorsqu'elles le sont, cette mention prend différentes formes. Nous en donnons ici une typologie, du signalement le plus explicite au plus ténu.

Original latin

Une première possibilité consiste à faire précéder le texte français de l'original latin. Cela concerne uniquement les quatre premières pièces du recueil, qui sont des traductions inédites d'épigrammes de Martial par Marot. Ainsi, le recueil s'ouvre par une pièce de Martial intitulée « *In Detractorem* », dont est précisée la source, le livre V des *Epigrammes*. Le texte latin est suivi de la traduction de Marot, adressée à Dolet. Ce dispositif se poursuit dans les premières pages, pour les trois pièces suivantes⁹. Ce sont les seules pièces pour lesquelles le texte latin est intégralement donné.

Référence à la source latine

Une autre possibilité, pour signaler une traduction, est beaucoup plus fréquemment employée dans le recueil : le titre de la pièce mentionne l'auteur latin ou néo-latin, parfois aussi la référence de l'ouvrage dont est issu le poème, et/ou l'incipit de la pièce latine. Ainsi cette traduction d'une élégie d'Ovide est-elle très précisément titrée : « La quatriesme Elegie du 2. livre des amours d'Ovide, commençant en Latin. *Non ego mendosos ausim defendere amores Falsaque pro vitiis &c.* Traduite par S.R. »¹⁰. La référence est très complète, avec le numéro de l'élégie, le livre, et le premier vers, qui à notre sens est censé permettre au lecteur de se remémorer la suite du poème. Alors que la mention de la place de l'élégie dans le recueil d'Ovide (élégie 4, livre 2) ne suffirait peut-être pas pour se rappeler le texte, l'incipit permet plus sûrement d'enclencher un processus de reconnaissance : le lecteur possédant une culture classique déroulera la suite dans sa tête. Mais toutes les références ne sont pas aussi précises, et l'on a parfois simplement l'incipit latin, sans que soit mentionné l'auteur, comme pour cette pièce de Marot : « A une vieille, pris sur ce vers. *Non gaudet veteri sanguine mollis amor* »¹¹. Faut-il, là encore, supposer une référence bien connue des lecteurs, comme dans l'élégie d'Ovide précédemment évoquée ? La source de ce poème était en tout cas demeurée inconnue des commentateurs. Nous avons pu identifier un vers du poète Fauste Andrelin, dont une

⁹ « *De Sertorio* » traduit par « D'un Lymosin, « *Ad Martialem* » par « A F. Rabelais », « *In Faustum* » par « Du Curé ». *Ibid.*, A2r-A3v.

¹⁰ *Ibid.*, E6r.

¹¹ *Ibid.*, A6v.



partie des œuvres est aujourd'hui en ligne¹². Mais un certain nombre d'incipit mentionnés demeurent non attribués : un travail d'identification est encore à mener pour l'ensemble du recueil.

Mention « pris du latin »

Une troisième option, pour mentionner un texte traduit, consiste à adjoindre au titre la mention « pris du latin », sans plus de référence à une source ou un texte. C'est le cas pour cette pièce de Marot dont l'original n'a à ce jour pas été identifié : « D'un usurier, pris du latin »¹³. De la même façon, nous n'avons pu retrouver la source de l'« Epitaphe de feu monsieur le Dauphin pris de vers Latins »¹⁴. Dans le cas de ces indications très vagues, on ne peut que s'en remettre à la clairvoyance de l'éditeur ou du compilateur. Mais il est aussi permis de douter de la réalité de certaines traductions alléguées. Étienne Groulleau aurait pu chercher à justifier ainsi le titre du recueil, choisi pour profiter de l'intérêt des lecteurs du temps pour le genre de la traduction.

Les traductions non signalées

Enfin, parfois, rien ne signale une pièce traduite. On entre ici dans ce qu'on pourrait appeler la « zone grise » du recueil : comment faire la part entre les traductions et les pièces qui n'en sont pas, dès lors que rien ne les signale et que le recueil est composite ? Un exemple est fourni par cette pièce attribuée à Nicolas Bargedé, qui n'est pas étiquetée comme traduite : « D'un lequel se voulant pendre trouva un tresor. Par N. B. »¹⁵ Or, il s'agit d'une traduction de deux épigrammes du poète Ausone¹⁶. Faut-il supposer un lecteur très cultivé, capable d'identifier les sources les moins connues ? Il est sans doute plus probable que toutes les sources ne soient pas repérées à la lecture, ce qui n'est pas nécessairement gênant dans un recueil par définition composite.

À quoi peut-on attribuer ces différences de traitement dans la désignation des traductions ? On peut faire l'hypothèse que cela est dû à une absence d'information de la part de l'éditeur ou du compilateur, qui aurait récupéré et sélectionné des pièces sans en connaître précisément la source¹⁷. On s'explique mal sinon, pourquoi toutes les traductions ne sont pas signalées, si le recueil s'inscrit dans une stratégie éditoriale consistant à valoriser les textes traduits. Quoi qu'il en soit, cette exploration permet de constater que même si toutes les pièces ne sont pas des traductions, le recueil fait une véritable place aux sources et aux textes originaux. L'ouverture du recueil par quatre pièces latines, dont on peut lire à la suite la traduction de Marot, est un geste inaugural fort, qui invite le lecteur à apprécier la mise en français et la réussite de l'imitation ou de la transposition. C'est une comparaison qui est proposée. Le même phénomène est à notre avis présent pour les poèmes dont la source précise est donnée en titre, avec l'effet de reconnaissance mémorielle provoqué par la lecture du

¹² Fauste Andrelin, *Amores sive Livia*, éd. G. Tournoy-Thoen, Bruxelles, 1982, en ligne sur Perseus Digital Library, <<https://www.perseus.tufts.edu>>.

¹³ *Traductions, op. cit.*, A5r.

¹⁴ *Ibid.*, D4v.

¹⁵ *Ibid.*, H7r.

¹⁶ Épigrammes XXII et XXIII. Voir Ausone, *Œuvres complètes*, éd. N. Desgrugillers, trad. Ch. Pomier, Clermont-Ferrand, Paleo, 2006.

¹⁷ On peut supposer que l'agencier du recueil est Estienne Groulleau lui-même, mais Michel Simonin avait émis une autre hypothèse : l'auteur le plus représenté après Marot, avec 25 pièces, est un certain S. R., initiales probables de Saint-Romard – sur lequel on ne sait par ailleurs rien. Michel Simonin supposait qu'il pouvait être le compilateur du recueil. Voir Michel Simonin, art. cit., p. 767.



premier vers latin. Ces pièces, qui n'avaient pour l'essentiel jamais été publiées dans des recueils collectifs auparavant¹⁸, s'inscrivent donc dans un ensemble cohérent, avec une proposition de lecture précise. Et, bien que le recueil soit composite, le fil rouge de la traduction parcourt tout l'ouvrage. Que deviennent ces pièces explicitement désignées comme des traductions au sein du corpus du *Trésor*, dont le projet éditorial est tout autre ? Comment leur circulation hors des *Traductions* affecte-t-elle leur lecture ?

LE PASSAGE AU CORPUS DES *JOYEUSES INVENTIONS*

Nous l'avons dit, les *Traductions* constituent le fonds historique du *Trésor*, qui s'érode au fil des éditions successives : nous adopterons donc ici une approche chronologique pour évoquer la circulation des pièces.

L'édition Groulleau (1554)

Les *Traductions* et le premier *Trésor* sont des recueils jumeaux : poèmes, séquences, sections sont quasi identiques. Pourtant, dès cette première édition, un choix marqué d'Estienne Groulleau va nettement infléchir la proposition de lecture : le latin disparaît entièrement du *Trésor*. Ainsi, des quatre épigrammes de Martial traduites par Marot, placées en ouverture des *Traductions*, trois sont conservées, mais sans le texte latin correspondant, et une seule est désormais désignée comme traduction¹⁹. Par ailleurs, aucun incipit latin ne survit dans le passage au corpus du *Trésor*. Ainsi de cette traduction d'un poème de Jean Second :

Imitation du sixiesme baiser de Jan Second, dont le commencement latin est.
De meliore nota etc. par G. C. (*Traductions*, F2r)

Imitation du sixiesme baiser de Jan Second traduit etc. par G. C.
(*Trésor*, F2v-F3r)

L'incipit latin, permettant d'identifier la source précise, a été retranché, mais le fait qu'il s'agit d'une pièce traduite est encore mentionné, ce qui n'est pas toujours le cas. Pour un certain nombre de pièces, en effet, cette indication disparaît elle aussi, comme ici :

Quelle doit estre une amye, pris du latin d'Ausone[.]
Sit michi talis amica velim
Iurgia que temere incipiat &c. par S. R. (*Traductions*, C2v)

Quelle doit estre une amye[.] (*Trésor*, C3r)

Parfois même, la pièce est renommée :

Epigramme du I. livre de Martial.
Non amo te, &c. mis en François, par S. R. (*Traductions*, D2v)

Epigramme de Catin. par S. R. (*Trésor*, D3v)

Pourquoi ces changements ? Il nous semble qu'il s'agit de résoudre un problème de positionnement éditorial, visant à distinguer deux recueils frères publiés la même année. Le titre du *Trésor* de 1554 insiste sur la nouveauté : « Le Thesor [sic] des joyeuses inventions du

¹⁸ Selon Frédéric Lachèvre, seules trois pièces du recueil avaient déjà été publiées dans *La Fleur de poésie française*, en 1543. Voir F. Lachèvre, *Bibliographie des recueils collectifs de poésies du XVI^e siècle*, Genève, Slatkine reprints, 1967 [1922], p. 80.

¹⁹ Il s'agit de la pièce « Du Curé », qualifiée d'« imitation ». *Trésor*, 1554, A2v.



Parangon de poésie, composé par plusieurs et excellens poètes de ce regne. Redigé et augmenté de nouveau de plusieurs Dixains, Huictains, Quatrains, et Trioletz ». Ce titre est un mensonge décomplexé, puisque seules quatre pièces n'ont pas déjà été publiées dans les *Traductions* de 1550. Certes, Groulleau ouvre son nouveau recueil par deux pièces qui n'ont jamais figuré dans le recueil des *Traductions*, mais pour le reste, il se contente de reprendre du matériel déjà ancien. L'effacement partiel des sources latines se comprend alors de manière stratégique, pour différencier les deux recueils et donner l'impression qu'ils ne sont pas identiques. C'est une opération commerciale bien menée, destinée à conquérir des publics aux goûts variés : peut-être un public plus lettré pour les *Traductions*, et un public friand de textes récréatifs pour le *Trésor*. On peut aussi supposer que l'objectif est de valoriser un ouvrage dont le titre rend compte d'un phénomène de mode encore frémissant, celui du succès éditorial des *Thresors*, ces compilations qui prétendent rassembler la quintessence d'un domaine donné²⁰. Le recueil change donc de sens : les textes ne se lisent plus par rapport à une source ou un amont. C'est désormais leur caractère joyeux qui est mis en avant, comme l'indique le titre, et qui est susceptible de fournir une unité au recueil. Cette tonalité continue à s'affirmer dans les *Trésors* suivants, au détriment du marqueur que constituait la traduction.

Les éditions Denise (c. 1556) et Bonfons (c. 1568)

On peut évoquer de manière conjointe les cas des deux *Trésors* édités chez Estienne Denise, puis chez la veuve Bonfons, car ils sont très similaires pour ce qui est du traitement des pièces traduites. Le processus d'effacement des traductions se poursuit avec le *Trésor* édité en 1556, puisque ce nouveau recueil supprime presque entièrement les mentions « pris du latin ». À l'exception de quatre pièces désignées comme des « imitations » ou des « translations », seule résiste une section de huit élégies pour lesquelles la source est mentionnée²¹. Il s'agit de traductions d'Ovide, Horace, Jean Second et Thomas More, dont les poèmes ont fait l'objet de très nombreuses adaptations à la Renaissance – sauf peut-être pour Thomas More. Denise conserve donc de manière visible les pièces traduites les plus susceptibles d'être reconnues par les lecteurs, et dont les diverses adaptations ont été plébiscitées. Le *Trésor* édité par la veuve Bonfons continue ce travail d'effacement, avec seulement dix pièces traduites signalées. Il conserve cependant presque intacte la section des élégies, supprimant seulement la pièce de Thomas More²². Par ailleurs, son recueil s'ouvre sur un huitain liminaire – ce qui n'était pas le cas des deux *Trésors* précédents – intitulé « Aux lecteurs », qui met désormais l'accent sur l'orientation récréative du recueil, défini comme un « joyeux devis » :

Qui faict d'un cueur (lecteurs) nobles & gentilz,
Oysiveté sequestrer & bannir ?
Qui faict avoir l'entendement subtil ?
Et plaisamment dames entretenir ?
De Cupido qui faict l'arc loing tenir,
Et eviter de lascheté la trace ?
Qui faict de luy en maintz lieux souvenir ?
Joyeux devis extraict de bonne race²³.

L'unité de ton invoquée par Groulleau avec le titre de *Trésor des joyeuses inventions* trouve ici un développement. Les quelques traductions qui subsistent comme telles, notamment celles

²⁰ Anne Réach-Ngô en a entrepris l'étude : voir *Les Thresors imprimés de la Renaissance, une archéologie du bien culturel*, à paraître.

²¹ *Le Thesor [sic] des joyeuses inventions*, Paris, Estienne Denise, s.d., p. 64-84.

²² *Le Thesor des joyeuses inventions du paragon de poesie*, Paris, Veuve Jean Bonfons, s.d, H2r-l4v.

²³ *Ibid.*, A2r.



de textes très connus, contribuent à cette récréation promise mais n'en constituent plus, loin s'en faut, le substrat principal.

L'édition Le Cousturier (1599)

Cette dernière édition du *Trésor* marque l'aboutissement d'un processus d'érosion et de disparition des pièces héritées des *Traductions*. D'une part, pour la première fois, les pièces issues de ce recueil sont très largement minoritaires, alors qu'elles représentaient, au minimum, la moitié des pièces des trois autres *Trésors*²⁴. D'autre part, et surtout, plus aucun texte n'est désigné comme traduction ou adaptation. Même les élégies tirées d'Ovide ou les baisers de Jean Second, qui formaient, on l'a vu, une petite section préservée, se fondent désormais sans distinction dans la masse des poèmes. De fait, Le Cousturier renouvelle profondément l'ensemble de l'œuvre, en intégrant de nouvelles pièces glanées dans d'autres recueils collectifs²⁵. Le dénominateur commun à ce nouveau mélange est à chercher dans une tonalité récréative doublement soulignée dès le titre, légèrement différent de ceux des autres *Trésors* : « Le Tresor des joyeuses inventions. Enrichy de plusieurs Sonnets et autres Poesies pour resjouyr les esprits melancoliques ». Un nouveau « Dizain au Lecteur » précise encore, de façon très aboutie, le pacte de lecture fondé sur le délassement :

Vous qui voulez recreation prendre,
Et chasser hors fascheuse oysiveté,
Lisez icy & vous pourrez apprendre
Plusieurs bons tours, lesquels faits ont esté,
Et puis escrits tout par joyeuseté,
Pour recreer l'esprit oysif de l'homme
Pourtant s'aucun desire sçavoir comme,
Cest œuvre est dit (pour la cause premise)
Certainement à bon droit on le nomme
Le Tresor d'oysiveté remise²⁶.

Le Cousturier met un point final à un processus déjà amorcé par Groulleau, qui en renommant *Trésor des joyeuses inventions* le recueil des *Traductions*, avait donné une cohérence nouvelle au recueil et créé d'autres attentes chez ses lecteurs. Chacun des éditeurs successifs, à son tour, a fait œuvre à sa façon et fondu un peu plus les *Traductions* dans un ensemble récréatif.

Pour illustrer ce processus d'assimilation des *Traductions* au sein des *Trésors*, on peut suivre le devenir d'une épitaphe présente dans tous les recueils, qui voit son titre se modifier au gré de sa circulation dans le corpus :

Epitaphe de feu monsieur de Langey pris du Latin.
Hic jacet et lasso requiescit, etc. mis en François par M.G. (*Traductions*
1554, D5v)
Epitaphe de feu monsieur de Langey pris du Latin. (*Trésor* 1554, D6v)
Epitaphe de feu monsieur de Langé. (*Trésor* c. 1556, D5r)

²⁴ Rappelons que seules 32 des 182 pièces de cette édition proviennent des *Traductions*.

²⁵ Citons notamment *l'Hecatographie* (1540) et le *Jardin d'honneur* (1545), plusieurs fois réédités. Voir dans le présent volume la contribution de Marine Parra et Miriam Speyer, « Mettre en livre, mettre en texte : le projet *Joyeuses Inventions* comme observatoire linguistique en diachronie de la poésie renaissante », [Cornucopia](http://cornucopia6.com) » [Site de recherche universitaire consacré au XVIe siècle](http://cornucopia6.com) » Marine Parra et Miriam Speyer – Mettre en livre, mettre en texte : le projet *Joyeuses Inventions* comme observatoire linguistique en diachronie de la poésie renaissante (cornucopia6.com).

²⁶ *Le Tresor des joyeuses inventions*, Rouen, Abraham Cousturier, 1599, A1r.



Epitaphe de feu monsieur de Langé. (*Trésor* c. 1568, G7r)
[sans titre]²⁷ (*Trésor* 1599, D3v)

Cette évolution comporte une nette déperdition d'information, mais elle permet aussi au *Trésor* de devenir plus homogène. Les renseignements concernant la source disparaissent. Le *Trésor* de Le Cousturier extrait d'ailleurs le poème de la série d'épithames à laquelle il appartenait, et le fait précéder d'une pièce au ton extrêmement badin (« De Colette »).

Parfois, la circulation est plus complexe, comme dans le cas de cette épigramme, elle aussi présente dans tous les recueils :

Du Seigneur Stroze filz, et de s'ame Coelia, pris du Latin.
Tam cito dissidium post gaudia Coelia nobis
Tam cito post ipsum gaudia dissidium &c. (*Traductions*)

Du seigneur Stroze filz, et de s'ame Coelia, pris du Latin. (*Trésor* 1554, D2v)

Aultres Epigrammes et Epitaphes du filz au seigneur Stroze. (*Trésor* c. 1556, D2r)

[sans titre] (*Trésor* c. 1568, G3v)

[sans titre] (*Trésor* 1599, D3r)

D'une dame aisée à courroucer. (*Trésor* 1599, F1r)

Groulleau (1554) supprime l'incipit latin ; Denise (c. 1556) retranche la mention « pris du Latin » et fusionne le titre du poème avec le titre de la section qui précédait immédiatement la pièce (« Aultres Epigrammes et Epitaphes »), pour un résultat peu clair. Bonfons (c. 1568) ne garde que le titre de section, qui ne s'applique donc plus à cette seule épigramme. Quant à Le Cousturier, il utilise cette pièce deux fois dans son recueil : une première fois où elle est précédée du titre de section, sans titre propre, et une seconde fois où elle se voit renommée. Le Cousturier la reprend à deux sources : d'une part les précédents *Trésors*, naturellement, mais aussi la *Récréation et passetemps des tristes* (1573), un autre recueil collectif intégrant une partie du fond des *Traductions*²⁸. C'est dans ce dernier recueil que le poème acquiert un nouveau titre. Ce cas illustre une possibilité de circulation autre que linéaire et à l'intérieur du corpus du *Trésor*.

La suppression du latin et l'effacement partiel des textes traduits a permis à Estienne Groulleau de faire advenir le premier *Trésor* à partir du recueil des *Traductions*. Ce geste, qui ne cesse d'être prolongé par les autres éditeurs au fil des recueils successifs, traduit bien sûr des préoccupations de positionnement commercial, mais aussi une grande liberté dans le rapport aux textes et aux œuvres, caractéristique du temps. Les poèmes ne sont pas figés de toute éternité dans une identité stable, et c'est ce qui permet leur circulation et leur reconfiguration d'un recueil à l'autre. L'intérêt d'une édition numérique, dans le cas de cet objet de recherche fluide et mouvant, apparaît clairement : le dossier génétique en ligne permet de suivre à la trace le devenir des pièces poétiques, là où une édition imprimée peinerait à rendre compte de ces mêmes trajectoires.

²⁷ Le titre de la section à laquelle appartient cette pièce, « Autres Epigrammes & Epitaphes », permet malgré tout de conserver une information quant au genre du poème.

²⁸ *La Récréation et passetemps des tristes*, Paris, Pierre L'Huillier, 1573. Frédéric Lachèvre compte 66 pièces reprises du recueil des *Traductions*. Voir *op. cit.*, p. 95.



On mesure aussi l'importance de la rhétorique péritextuelle, notamment du titre, dans la circulation, le succès et la longévité des recueils. Les *Traductions* connaissent quatre éditions en quatre ans – le *Trésor*, quatre éditions en près d'un demi-siècle, par-delà ses transformations. En arrimant les textes de sa compilation au genre du *Thresor*, à la fortune éditoriale importante dans la seconde moitié du siècle, Groulleau leur assure une pérennité et une visibilité à laquelle le recueil des *Traductions* n'aurait sans doute pu prétendre.



BIBLIOGRAPHIE

Œuvres

- AUSONE, *Œuvres complètes*, éd. Nathalie Desgrugillers, trad. Charles Pomier, Clermont-Ferrand, Paleo, 2006.
- ANDRELIN Fauste, *Amores sive Livia*, éd. G. Tournoy-Thoen, Bruxelles, 1982, en ligne sur Perseus Digital Library, <<https://www.perseus.tufts.edu>>.
- MAROT Clément, *Œuvres poétiques complètes*, 2 vol., éd. Gérard Defaux, Paris, Bordas, coll. « Classiques Garnier », 1990-1993.
- Le Paragon [sic] des joyeuses inventions de plusieurs Poètes de nostre temps*, Rouen, Robert et Jean Du Gort, 1554.
- La Recreation et pasetemps des tristes*, Paris, Pierre L'Huilier, 1573.
- Traductions de latin en françoys*, Paris, Estienne Groulleau, 1550 et 1554.
- Le Thesor [sic] des joyeuses inventions du paragon de poésie*, Paris, Estienne Groulleau, 1554.
- Le Thesor [sic] des joyeuses inventions du paragon de poesie*, Paris, Estienne Denise, s.d.
- Le Thresor des joyeuses inventions du paragon de poesie*, Paris, Vve Jean Bonfons, s.d.
- Le Tresor des joyeuses inventions*, Rouen, Abraham Le Cousturier, 1599.
- Le Trésor des joyeuses inventions du paragon de poésies*, édition numérique sous la dir. d'Anne Réach-Ngô et Richard Walter, <<http://eman-archives.org/joyeuses-inventions/>>.

Textes critiques

- LACHEVRE Frédéric, *Bibliographie des recueils collectifs de poésies du XVI^e siècle*, Genève, Slatkine reprints, 1967 [1922].
- Équipe éditoriale *Joyeuses Inventions*, « Le projet *Joyeuses Inventions* : circuler dans le réseau des recueils collectifs de poésies joyeuses du XVI^e siècle, une entrée par la porte du Trésor », Revue en ligne *Le Verger*, XXIII, mai 2022, [Cornucopia » Site de recherche universitaire consacré au XVI^e siècle » Magda Campanini, Marine Parra, Carole Primot, Anne Réach-Ngô, Côte Saignol, Miriam Speyer, Sylvie Vervent-Giraud et Richard Walter – Le projet Joyeuses Inventions : circuler dans le réseau des recueils collectifs de poésies récréatives du XVI^e siècle, une entrée par la porte du Trésor \(cornucopia6.com\)](#).
- PARRA Marine et SPEYER Miriam, « Mettre en livre, mettre en texte : le projet *Joyeuses Inventions* comme observatoire linguistique en diachronie de la poésie renaissante », Revue en ligne *Le Verger*, XXIII, mai 2022, [Cornucopia » Site de recherche universitaire consacré au XVI^e siècle » Marine Parra et Miriam Speyer – Mettre en livre, mettre en texte : le projet Joyeuses Inventions comme observatoire linguistique en diachronie de la poésie renaissante \(cornucopia6.com\)](#).
- SIMONIN Michel, « De Marot à Ronsard : les Traductions de latin en François (1550 et 1554) », dans G. Defaux et M. Simonin (dir.), *Clément Marot, « Prince des poètes françois » (1496-1956)*, Paris, Garnier, 1997, p. 759-782.